



Votre Portail Famille



se modernise

Pour **faciliter** votre relation avec les services municipaux, vous faire **gagner du temps** et vous proposer des services **plus performants** votre Portail Famille évolue...



MODE D'EMPLOI
Réservez les activités de vos enfants, la restauration scolaire, **payez** vos factures, mettez à jour vos coordonnées, **en un clic...**

1

CRÉER UN COMPTE SUR LE PORTAIL FAMILLE

Comment vous connecter au Portail famille ?

À partir du site internet de la ville
<https://portail-vieux-condé.ciril.net>



The screenshot shows the website interface with the following elements:

- Header: Vieux Condé logo and navigation links (Connexion, Accessibilité).
- Banner: "BIENVENUE SUR VOTRE PORTAIL" with a background image of a family.
- Left sidebar: "Actualités" section with a date "2016 16 Juin" and a link "Inscription compte famille". Below it is a "DOSSIER D'INSCRIPTION" form with fields for NOM, PRÉNOM, and ADRESSE, and a "LIRE LA SUITE" link.
- Right sidebar: "Connectez-vous" section with input fields for "Nom d'utilisateur" and "Mot de passe", a "Se connecter" button, and a "Mot de passe oublié ?" link. Below it is an "Inscrivez-vous" section with a "cliquez ici" link.
- Bottom right: "Enfance / Éducation" section with a "Simulations tarifaires" link and a note "Calculez votre quotient familial, estimez vos tarifs."

Pour créer un compte

1. Entrez vos identifiants

2. Recevez votre mail de confirmation



Ce mail est à valider sous 24h!

3. Accédez aux rubriques de votre espace en ligne



Vous avez reçu par courrier les identifiants pour créer votre compte. Si ce n'est pas le cas, contactez le Service Education Jeunesse au 03.27.36.94.23

2

RÉSERVATION DES ACTIVITÉS SUR LE PLANNING

A > RESTAURATION SCOLAIRE & ACCUEIL DE LOISIRS

Une fois les documents transmis et les pré-inscriptions validées, vous pouvez réserver les activités de vos enfants sur le planning dédié. Vous visualisez aussi les activités déjà réservées au mois, à la quinzaine ou à la semaine. Vous connaissez instantanément le coût des prestations réservées que vous pouvez modifier*



*Modifier une réservation :

Si vous souhaitez faire une modification, celle-ci doit intervenir au plus tard 24h à l'avance. Si le délai n'est pas respecté, la prestation sera facturée.

Accueil		Dossier	PLANNING	FACTURATION	QUINZAINE	SEMANAIRE	Messagerie	ACTIVITÉS																																																																		
<p>Mes activités</p> <p>25 juillet</p> <p>Julien : Septembre 2015 - coût de la période : 0,00€</p> <p>Mois de septembre</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Se</th><th>Di</th><th>Lu</th><th>Ma</th><th>Me</th><th>Je</th><th>Ve</th><th>Sa</th><th>Di</th><th>Lu</th><th>Ma</th><th>Me</th><th>Je</th><th>Ve</th><th>Sa</th><th>Di</th><th>Lu</th><th>Ma</th><th>Me</th><th>Je</th><th>Ve</th><th>Sa</th><th>Di</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01</td><td>02</td><td>03</td><td>04</td><td>05</td><td>06</td><td>07</td><td>08</td><td>09</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td> </tr> </tbody> </table> <p>Accueil de matin école est</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Mois</th><th>Pré-inscription</th><th>Sur pré-inscription</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01</td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Pause méridienne élémentaire</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Mois</th><th>Pré-inscription</th><th>Sur pré-inscription</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01</td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Cette activité est ouverte à partir du 01/09/2015</p> <p>Cette activité est ouverte à partir du 01/09/2015</p>									Se	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	Mois	Pré-inscription	Sur pré-inscription	01			Mois	Pré-inscription	Sur pré-inscription	01		
Se	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di																																																				
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																												
Mois	Pré-inscription	Sur pré-inscription																																																																								
01																																																																										
Mois	Pré-inscription	Sur pré-inscription																																																																								
01																																																																										

Absence/Présence de l'enfant pour la restauration scolaire et les accueils de loisirs

En cas d'absence non justifiée de l'enfant ou de non respect des délais, la prestation réservée sera facturée.

Certaines absences exceptionnelles (maladie de l'enfant, évènement familial grave), ne seront pas facturées si un justificatif est présenté au Service Education Jeunesse dans la date de la prestation.

Ces justificatifs peuvent être envoyés :

- par le biais du Portail Famille dans la partie messagerie en cliquant sur Communiquer avec un service de la mairie en choisissant le thème Absence dans le menu déroulant et en mettant vos justificatifs en pièce jointe.
- par courrier au service Education Jeunesse, 104 place de la république, 59690 Vieux-Condé
- en les déposant dans la boîte aux lettres du service



Si votre enfant est **présent** alors qu'il n'est pas inscrit (ou inscrit hors délai), il sera accueilli mais le tarif sera majoré de 1€

B > VACANCES SCOLAIRES

Inscriptions aux accueils de loisirs durant les vacances scolaires : Selon les places disponibles

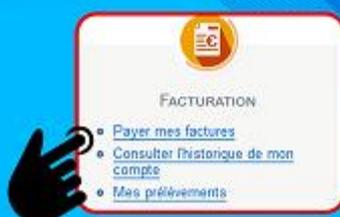
- Vous devez inscrire votre (vos) enfant(s) au moins 15 jours avant la date du premier jour des vacances).
- La confirmation sera alors visible sur le Portail Famille

3 PAIEMENT EN LIGNE

Plus besoin de vous déplacer, vous pouvez gérer et payer vos factures en ligne.

Gestion des factures

Il suffit d'aller sur l'icône Facturation pour consulter l'historique de votre compte et payer vos factures. Au préalable, au moment des réservations sur le planning (étape2), vous visualisez le coût des activités choisies.



Paiement des factures

Vous pouvez payer vos factures :

- en ligne via le Portail Famille en vous rendant sur le lien Payer mes factures
- au guichet en vous déplaçant au service Régie : les lundis de 8h30-12h00 et de 13h30 à 16h30 puis du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00

Absence/Présence de l'enfant pour la restauration scolaire et les accueils de loisirs

En cas d'absence non justifiée de l'enfant ou de non respect des délais, la prestation réservée sera facturée.

Certaines absences exceptionnelles (maladie de l'enfant, événement familial grave), ne seront pas facturées si un justificatif est présenté au Service Education Jeunesse dans les 48h.

Ces justificatifs peuvent être envoyés :

- par le biais du Portail Famille dans la partie messagerie en cliquant sur Communiquer avec un service de la mairie en choisissant le thème Absence dans le menu déroulant et en mettant vos justificatifs en pièce jointe.
- par courrier au service Education Jeunesse, 104 place de la république, 59690 Vieux-Condé
- en les déposant dans la boîte aux lettres du service



Si votre enfant est **présent** alors qu'il n'est pas inscrit (ou inscrit hors délai), il sera accueilli mais le tarif sera majoré de 1€

